

AJ.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2009-240 DU 09 JUIN 2009

Chargeant Monsieur **Pascal Irénée KOUPAKI**,
Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du
Développement et de l'Evaluation de l'Action
Publique de l'intérim de Monsieur Soulé Mana
LAWANI, Ministre de l'Economie et des Finances.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la
République du Bénin ;

Vu la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des
résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;

Vu le décret n° 2008-637 du 27 octobre 2008 portant composition du
Gouvernement ;

Vu le Décret n°2009-239 du 09 juin 2009 mettant fin aux fonctions de
Monsieur Soulé Mana LAWANI, Ministre de l'Economie et des Finances

DECRETE :

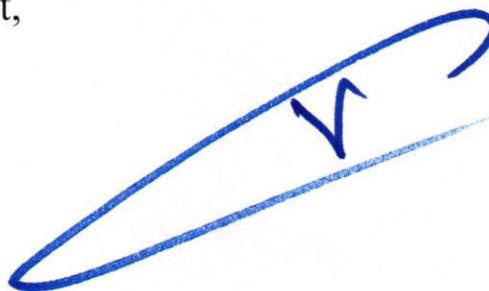
Article 1^{er} : Monsieur **Pascal Irénée KOUPAKI**, Ministre d'Etat Chargé
de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action
Publique est chargé d'assurer l'intérim de Monsieur Soulé Mana
LAWANI, Ministre de l'Economie et des Finances.

.../...

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 9 juin 2009

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2
MINISTERES 30 SGG 4 DC/MIL 2 DEPARTEMENTS 6 JO 1.